

LETTRE D'ENGAGEMENT POUR LA BIENTRAITANCE ET LA PROTECTION DES MINEURS ET DES PERSONNES VULNÉRABLES - DIOCÈSE DE LYON

Je soussigné(e)....., engagé(e) dans le diocèse de Lyon

- Du fait de mon ministère de prêtre ou de diacre,
- Comme religieux ou religieuse,
- Comme laïc, laïc en mission ecclésiale, bénévole ou professionnel,

(Rayer les mentions inutiles)

Dans le service / mouvement / aumônerie/ paroisse :

.....
Dans la fonction de :

.....
déclare avoir sérieusement lu la Charte de protection des mineurs et personnes vulnérables du diocèse de Lyon et m'engage :

▶ à présenter un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) : il atteste que vous ne faites pas l'objet de condamnations pénales majeures datant de moins de trois mois (accessible uniquement par vous, il est à demander sur **casier-judiciaire.justice.gouv.fr**). Cet extrait ne sera pas conservé.

▶ à respecter les règles exposées dans la charte du diocèse et à veiller au respect de cette charte par toute personne engagée à mes côtés ;

▶ à prévenir le responsable concerné, ici :

.....
du manquement aux règles de cette charte ou de toutes difficultés rencontrées pour les mettre en œuvre ;

▶ à participer aux formations organisées dans le cadre de la démarche de prévention et de sensibilisation contre les violences organisées par le diocèse ou par l'association/ mouvement où je suis engagé(e).

Date et signature :

Cette lettre est à remettre signée au curé de ma paroisse ou au responsable du service diocésain ou de l'aumônerie dans lequel vous êtes engagé. Pour les diacres et les prêtres, la lettre est à remettre au Chancelier. L'extrait de casier judiciaire est à présenter aux mêmes responsables. La lettre est valable trois ans.